

## Contrat de réservation chien ou chiot.

Ce document n'est pas un bon de commande \*

Ce contrat de réservation s'il est reçu par le biais d'internet, c'est à dire en pièce jointe par mail. Ce dernier devient valable et incontestable pour le futur acheteur, une fois signé, retourné et accompagné du règlement d'acompte ou arrhes de 375€ qui viendra en déduction du prix fixé. Vous nous avez adressé une demande de réservation pour l'un de nos chiots/chien par téléphone ou internet \*voir détails de ce dernier sous "IDENTITE DU CHIOT/CHIEN".

Merci d'imprimer en double exemplaire et de finir remplir le formulaire ci-dessous, les signés accompagnés du règlement de l'acompte de 375€. Nous les retourner sous 8 jours ouvrables, passé ces délais le chiot/chien sera proposé à un autre acquéreur. Toute réservation ne portant pas votre signature et non accompagnée de son règlement ne sera pas traitée. Dès réception des 2 exemplaires de votre réservation avec son règlement un exemplaire portant la mention acompte ou arrhes acquitté et notre signature vous sera retourné par pli postale.

MERCI DE BIEN PRENDRE CONNAISSANCE AVANT TOUT ENGAGEMENT DE VOTRE PART. Les conditions aucun remboursement ne sera effectué lorsque que le choix du chiot sera effectué définitivement lors de la naissance : La dite réservation bloque la vente du chiot/chien pour le vendeur, au profit de l'acheteur pour en devenir le futur propriétaire, en cas d'annulation de votre part pour quelques motifs que se soit l'acompte ne vous sera pas restituer, il ne donnera donc droit à aucun remboursement de la part L'élevage LES CALIS AUX ANGES. Seul l'élevage LES CALIS AUX ANGES. se prévaloir de mettre fin à une réservation sans avoir à ce justifier et procédera à un remboursement de la réservation au(x) futur(s) acheteur(s). Une fois le contrat de réservation signé, l'effet est immédiat. Ces conditions font partis intégrantes du contrat de réservation. Toutes ces conditions sont implicitement acceptées lorsque les futurs acheteurs font des réservations. Le futur acheteur en posant sa signature suivit de la mention "lu et approuvé" sur ce contrat déclare en avoir pris connaissance et être en accord avec l'élevage LES CALIS AUX ANGES sur l'intégralité des clauses mentionnées. En cas de décès du dit chiot l'éleveur s'engage à prévenir l'acheteur dans les 8 jours ouvrables soit par mail, soit par courrier. Il sera alors en tout état de cause, proposé un autre chiot de la même race, de la même valeur ou inférieure si un chiot proposé est supérieur à la valeur initiale alors la différence sera à la charge du futur acheteur et ceci dans la limite des chiots disponibles . Ou un remboursement sera effectué ! Sans manifestation de votre part l'acompte sera définitivement acquis à l'élevage LES CALIS AUX ANGES. Dans ces conditions le chiot sera réglé dans son intégralité à la prise de ce dernier par le futur acheteur.

L'acheteur certifie avoir pris connaissance dans sa totalité du dit contrat de réservation et l'approuve sans recours de toutes les modalités présentes sur ce contrat de réservation et être en accord avec l'élevage LES CALIS AUX ANGES sur toutes les conditions particulières que pourrait être modifiée ou rajoutées par l'élevage LES CALIS AUX ANGES du faite d'avoir porté la mention "Lu et Approuvé " et signé

LES CHEQUES OU MANDAT DOIVENT ETRE MIS A L ORDRE DE :

Les calis aux anges / PICHON  
48 AVENUE DE LORRAINE  
87290 chateauponsac  
0619901076  
lescalisauxanges@gmail.com

ACHETEUR

NOM :    PRENOM :  
ADRESSE :

N° de téléphone :

EMAIL :

Cette réservation concerne le chiot ci-dessous:

Nom du chiot :

Race : Berger Australien

Date de naissance :

LOF : OUI

Sexe : \* Mâle – Femelle

Couleur :

Prix :

O 1500 € Chiot destiné à la compagnie

Mode de règlement \* chèque- virement – espèce

Date de réservation :

Merci de porter la mention en toutes lettres "Lu et approuvé"

Signature de l'acheteur :

Signature du vendeur :